



## INFORMATIONS POST AGE

### **MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD**

#### **« MPBS »**

SA au capital de 12.300.000 Dinars

Siège Social : Route de Gabès Km 1,5 - SFAX

Matricule Fiscal : 11599 F / A / M / 000

Suite à la réunion de son assemblée générale Extraordinaire en date du 10 Juin 2017 ; la société MPBS publie les résolutions adoptées,

#### **PREMIERE RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide d'augmenter le capital social de la société « MPBS » pour un montant de Un million Deux Cent Trente Mille Dinars (1 230 000 TND) pour le porter de Douze Millions Trois Cent Mille Dinars (12 300 000 TND) à Treize Millions Cinq Cent Trente Mille Dinars (13 530 000 TND), et ce par la création de 615 000 Actions nouvelles gratuites de 2 Dinars de nominal l'une, à répartir entre les anciens actionnaires et les cessionnaires de droits d'attribution à raison d'Une action nouvelle gratuite pour Dix actions anciennes.*

*Cette augmentation se fera par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement conformément aux dispositions de l'article 7 du Code d'incitation aux investissements pour un montant de Sept Cent Mille Dinars (700 000 TND) et par l'incorporation d'une partie des résultats reportés pour un montant de Cinq Cent Trente Mille Dinars (530 000 TND), à prélever sur les résultats reportés des exercices 2014-2015 et 2016.*

*La jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée à partir du 01 janvier 2017.*

*L'assemblée générale extraordinaire donne pouvoir au conseil d'administration pour la réalisation et la constatation de cette augmentation du capital.*

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés***

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

*En conséquence de la résolution précédente et sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital projetée, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 6 des Statuts de la Société :*

#### **ARTICLE 6 "Nouveau" : CAPITAL SOCIAL**

*Le capital social de la société est fixé à Treize Millions Cinq Cent Trente Mille Dinars (13 530 000 TND) divisé en Six Millions Sept Cent Soixante Cinq Mille Actions (6765 000) actions nominatives de Deux Dinars Tunisiens (2 TND) chacune, libérées intégralement.*

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés***

#### **TROISIEME RESOLUTION**

*Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes pour effectuer les formalités nécessaires.*

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés***

## INFORMATIONS POST AGO

### **MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD « MPBS »**

SA au capital de 12.300.000 Dinars  
Siège Social : Route de Gabès Km 1,5 - SFAX  
Matricule Fiscal : 11599 F / A / M / 000

Suite à la réunion de son assemblée générale ordinaire en date du 10 Juin 2017 ; la société MPBS publie ce qui suit :

- Les résolutions adoptées,
- Le bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- 

#### **1/Les résolutions adoptées par l'assemblée Générale ordinaire**

##### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société « MPBS » et du groupe « MPBS », et les rapports du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2016, et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2016, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2016 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés*

##### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration d'affectation du résultat qui se présente comme suit :

Résultat de l'exercice 2016	1 537 057,418
Résultats reportés antérieurs	6 227 686,353
<b>Sous total</b>	<b>7 764 743,771</b>
Réserve légale 5%	-243 451,159
Réserve spéciale de réinvestissement	-700 000,000
Résultats reportés (antérieurs à 2014)	<b>896 201,829</b>
Résultats reportés (soumis à RS en cas de distribution)	<b>5 925 090,783</b>

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 5% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

L'assemblée générale ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Résultats reportés (antérieurs à 2014)	896 201,829
Prime d'émission	5 264 960,000
<b>TOTAL</b>	<b>6 161 161,829</b>

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide de distribuer un dividende de 150 millimes par action correspondant à la somme globale de 922 500 Dinars, prélevée sur la prime d'émission. Ainsi, l'assemblée générale ordinaire précise que les dividendes distribués de 922 500 Dinars sont de ce fait hors champ d'application de la retenue à la source de 5%.

La mise en paiement des dividendes est fixée pour la date du **07 juillet 2017**.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés*

##### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire approuve les conventions prévues par les articles 200 et 475 du CSC, dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2016.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés*

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2016.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés*

#### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire décide d'allouer des jetons de présence à hauteur de 8.000 Dinars Brut par administrateur au titre de l'exercice 2016.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés*

#### SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte des résultats du vote par la commission de dépouillement, nomme **Mr Faiçal Rekik** en qualité d'administrateur représentant les actionnaires petits porteurs (Minoritaires), pour la durée de trois ans expirant à la date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

**Mr Faiçal Rekik** ainsi nommé déclare accepter son mandat et qu'il n'est pas frappé d'aucune incompatibilité interdisant l'exercice de son mandat.

*Cette nomination a été mise au vote des actionnaires petits porteurs présents ou représentés uniquement avec l'abstention des actionnaires majoritaires, et a été adoptée à l'unanimité des actionnaires minoritaires présents ou dûment représentés*

#### SEPTIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'arrivée du terme du mandat des membres du Conseil d'Administration après la tenue de l'assemblée générale annuelle qui statue sur les états financiers de l'exercice 2016, l'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs ci-après pour une durée de trois exercices soit 2017-2018 et 2019 :

- **Monsieur Sofiène Sellami ;**
- **Madame Dorra Chaabouni ép Sellami ;**
- **Monsieur Mohamed Sellami ;**
- **Monsieur Malek Sellami.**

Le mandat des administrateurs qui viennent d'être nommés expirera à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Madame et Messieurs les administrateurs ainsi nommés déclarent accepter leur mandat et qu'ils ne sont frappés d'aucune incompatibilité interdisant l'exercice de leur mandat.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés*

#### HUITIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'expiration du mandat du commissaire aux comptes de la société, Mr Mahmoud Zahaf, l'assemblée générale ordinaire lui renouvelle son mandat pour trois ans portant sur les exercices 2017, 2018 et 2019. Son mandat expirera à nouveau à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2019.

Monsieur Mahmoud Zahaf, présent à l'Assemblée remercie l'assemblée pour la reconduction de son mandat et déclare ne pas se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et déclare accepter ses fonctions de commissaire aux comptes.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés*

#### NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés*

## 2/Le bilan après affectation du résultat comptable

ACTIFS	31-déc-16	31-déc-15	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31-déc-16	31-déc-15
<u>Immobilisations incorporelles</u>	427 981,959	300 846,559	Capital social	12 300 000,000	12 300 000,000
Moins: amortissements	-292 799,991	-234 255,124	Réserves légales	1 230 000,000	986 548,841
	<b>135 181,968</b>	<b>66 591,435</b>	Prime d'émission	4 342 460,000	5 264 960,000
<u>Immobilisations corporelles</u>	23 755 754,666	18 327 056,562	Autres capitaux propres	146 407,634	51 432,367
Moins: amortissements	-10 852 876,208	-10 675 039,314	Réserves spéc. réinvest.	700 000,000	
	<b>12 902 878,458</b>	<b>7 652 017,248</b>	Résultats reportés	6 821 292,612	6 227 686,353
<u>Immobilisations financières</u>	3 481 382,661	3 570 230,230	<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>25 540 160,246</b>	<b>24 830 627,561</b>
Moins: provisions		-91 500,000	Résultat de l'exercice		
	<b>3 481 382,661</b>	<b>3 478 730,230</b>	<b>Total cap. propres après affectation PASSIFS</b>	<b>25 540 160,246</b>	<b>24 830 627,561</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>16 519 443,087</b>	<b>11 197 338,913</b>	<b>Passifs non courants</b>		
Autres actifs non courants	4 650,000	18 761,165	Emprunts	4 001 837,946	1 006 826,628
<b>Total actifs non courants</b>	<b>16 524 093,087</b>	<b>11 216 100,078</b>	Autres passifs financiers	0,000	0,000
<b>ACTIFS COURANTS</b>			Provision	50 000,000	50 000,000
Stocks	9 589 168,616	9 864 917,288	<b>Total des passifs non courants</b>	<b>4 051 837,946</b>	<b>1 056 826,628</b>
	<b>9 589 168,616</b>	<b>9 864 917,288</b>	<b>Passifs courants</b>		
Clients et comptes rattachés	13 138 349,696	12 573 505,035	Fournisseurs	6 159 803,081	4 341 420,632
Provisions	-468 192,724	-427 922,878	Autres passifs courants	1 830 834,710	2 168 007,675
	<b>12 670 156,972</b>	<b>12 145 582,157</b>	Concours bancaires et autres passifs financiers	5 043 462,495	4 785 586,688
Autres actifs courants	1 739 131,283	815 006,992	<b>Total des passifs courants</b>	<b>13 034 100,286</b>	<b>11 295 014,995</b>
Placement et autres actifs financiers	2 39 072,612	3 034 135,191	<b>Total des passifs</b>	<b>17 085 593,232</b>	<b>12 351 841,623</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	64 475,908	106 727,478			
<b>Total des actifs courants</b>	<b>26 102 005,391</b>	<b>25 966 369,106</b>			
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>42 626 098,478</b>	<b>37 182 469,184</b>	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>42 626 098,478</b>	<b>37 182 469,184</b>

## 3/L'état d'évolution des capitaux propres :

Désignations	Capital social	Réserves légales	Subvention d'invest.	Réserves spéciales de réinvest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
SNC au 31/12/2015	12 300 000,000	986 548,841	51 432,367	0,000	5 264 960,000	6 227 686,353	0,000	24 830 627,561
Encaissement subvention			121 474,000					121 474,000
Subv. inscrite au Résultat			-26 498,733					-26 498,733
Résultat de l'exercice 2016							1 537 057,418	1 537 057,418
solde au 31/12/2016 avant affectation	12 300 000,000	986 548,841	146 407,634	0,000	5 264 960,000	6 227 686,353	1 537 057,418	26 462 660,246
Affectation du résultat de l'exercice 2016								0,000
Réserves légales		243 451,159					-243 451,159	0,000
Réserv.spéciale de Réinvest				700 000,000			-700 000,000	0,000
Résultats reportés						593 606,259	-593 606,2	0,000
Dividendes à distribuer sur exercice 2016					-922 500,000			-922 500,000
SNC au 31/12/2016	12 300 000,000	1 230 000,000	146 407,634	700 000,000	4 342 460,000	6 821 292, 612	0,000	25 540 160,246